

# LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

DES HAINES LE TEMPS EST PASSÉ

Dimanche 21 Octobre 1894

5 Cent. le Numéro

PREMIÈRE ANNÉE — N° 87

DIMANCHE 21 Octobre 1894 — Sainte Céline

— DEMAIN SAINT MELLON —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. | Place des Terreaux, 7

RÉDACTION, de 9 heures à minuit.

ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | RÉCLAMES, la ligne. 1.50

Prix divers pour les Annonces démocratiques et Diverses.

## MALADIE DU CZAR

Les dépêches qui arrivent d'heure en heure signalent un affaiblissement continu et progressif dans l'état du czar. On s'attend à recevoir, d'un moment à l'autre, la fatale nouvelle.

A PARIS

L'émotion continue à être très vive à Paris, où, durant la soirée, les camelots n'ont cessé de crier, sur les boulevards, en vendant les journaux : « La mort du czar ! »

Devant les bureaux des journaux, la foule stationne anxieuse, commentant les dernières nouvelles qui sont loin d'être rassurantes.

A l'ambassade de Russie, le baron de Mohrenheim et M. de Giere ont décidé de ne communiquer aucun renseignement à la presse.

On sait cependant que l'ambassade est restée toute la nuit dernière à attendre des nouvelles.

LES PRIÈRES A PARIS

Samedi encore, des prières ont été dites à l'église de la rue Daru pour le rétablissement de l'Empereur de Russie, non dans la chapelle, mais simplement dans le caveau.

Seuls, les fidèles qui ont l'habitude d'entendre la messe tous les jours y assistaient.

Dans toutes les synagogues des prières ont été dites samedi matin.

A l'archevêché rien n'est encore décidé pour les prières qui pourraient être ordonnées.

A SAINT-PÉTERSBOURG

Une profonde impression de tristesse régnait dans la capitale de la Russie ; dans les églises, pendant les offices, les prières s'entrechoquaient de sanglots.

Des portraits du czar qui se vendent dans la rue, sont rapidement enlevés par la foule.

Tous les ministres sont rentrés à leurs postes.

A VIENNE

A la suite des très graves nouvelles reçues sur l'état du czar, le grand-duc et la grande-duchesse Constantin sont partis, samedi soir, pour la Russie.

LE BULLETIN DE SANTÉ

Le bulletin si impatiemment attendu samedi est enfin arrivé. Il n'est pas plus mauvais que le précédent ; il laisse les choses en l'état.

Il porte que l'empereur a passé la nuit du 19 au 20 sans dormir. La faiblesse générale et celle du cœur n'ont pas subi de modifications.

Le bulletin est signé des professeurs Leyden, Zacharine, Zarkoff et Velianoff.

LA MALADIE

Certains médecins, et non des moindres, considèrent que les symptômes signalés dans les dépêches qui ont précédé l'agonie ne concordent pas avec les symptômes habituels de l'urémie. Il y aurait donc dans la mort et la maladie un côté mystérieux.

Ce qu'il y a de positif et ce que nous pouvons dire maintenant, après l'avoir tu par un sentiment très compréhensible des convenances, c'est ceci : une des sœurs de l'impératrice de Russie a reçu, il y a quinze jours, une communication officielle disant que le czar souffrait d'une tumeur située au-dessous du sein gauche, qui aurait été à ce moment attaquée par l'inflammation.

Les médecins n'étaient pas d'accord sur le caractère de cette tumeur. Le docteur Zacharine la croyait cancéreuse et inopérable et ne l'aurait pas caché au Czar, qui lui avait demandé la vérité tout entière et quelle qu'elle fut. Le docteur Leyden, au contraire, la croyait de nature bénigne et avait pronostiqué la possibilité d'une assez prompte guérison.

La mort semble devoir donner bientôt raison au praticien de Moscou. Ce que l'on peut encore ajouter, c'est que le Czar a été très mal soigné et avec de très primitifs moyens. Aussi, des personnages en mesure d'être bien informés, affirment que bien que le Czar fut souffrant depuis le mois de janvier, ce ne fut que le 1<sup>er</sup> août qu'on songea à faire une analyse. Et encore ne fut-elle pas faite avec des moyens scientifiques, mais dans une simple éprouvette, donc de toute superficielle façon.

MARIAGE CONTREMANDÉ

Une dépêche de St-Petersbourg annonce que la princesse Alix de Hesse a été reçue à la frontière de Russie à Alexandrowa par sa sœur.

Elle arrivera à Livadia lundi, mais étant donné l'état du czar, le mariage du czarévitch ne pourra sans doute avoir lieu.

LE CZAREWITCH

Les avis sont très partagés sur la conduite future que tiendra le czarévitch dans le cas où un dénouement fatal l'appellerait sur le trône impérial.

Selon les uns, il ne changera rien à la politique du czar.

Selon les autres, le prince ne s'adressera pas toujours aux mêmes conseillers que son père.

DEMIÈRES NOUVELLES

(De nos correspondants spéciaux)

A l'ambassade de Russie, on n'avait reçu dans l'après-midi de samedi, à 4

heures, aucune autre nouvelle de la santé du czar.

A 2 h. 1/2, M. le chef d'escadron d'artillerie, Bourgeois, officier d'ordonnance de la maison militaire du président, est venu prendre des nouvelles de la santé du czar.

Il a été reçu par M. de Mohrenheim.

\*\*\*

Le grand-duc Wladimir, venant de Paris, est arrivé à Vienne par l'Express-Orient. Il est reparti à 10 heures pour la Russie.

\*\*\*

Voici le texte de la dernière dépêche reçue à l'ambassade de Russie à Paris, qui porte la date de midi : « Etat stationnaire depuis deux jours ».

## LA COMMISSION DU BUDGET

La Commission du budget a entendu samedi les explications de M. Félix Faure sur le budget de la marine.

Après avoir étudié les budgets maritimes de l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne et l'Angleterre, ainsi que l'état de la flotte de ces différentes puissances, le ministre annonce qu'il ne demandera pas d'augmentation de crédits, mais qu'il proposera au contraire des économies, cependant il ne faudrait pas prendre le mot économie au sérieux. On économisera cette année, mais il faudra payer plus tard ; il ne s'agit que d'un ajournement.

Le ministre accepte pour le présent exercice une réduction de sept millions cent cinquante mille francs, et le budget de 1895 sera débarrassé d'une somme de trois millions cinq cent mille francs prise sur le budget de 1895 pour clore le programme de 1894. Comme le budget de 1895 doit être de deux millions à l'industrie et que le budget de 1895 ne devra que vingt millions, on peut facilement décharger celui de 1895.

M. Félix Faure se déclare prêt à accepter, si cela est possible, de nouvelles réductions, sauf pour le chapitre des constructions qui ont été fort négligées et pour lequel il demande un minimum de quatre millions cinq cent mille francs. Le ministre veut mettre en chantier la construction d'un cuirassé, deux croiseurs de station, huit torpilleurs de 1<sup>re</sup> classe, onze torpilleurs à embarquer, deux torpilleurs haute mer, quatre croiseurs, et, en 1896, un croiseur de 1<sup>re</sup> classe.

Le ministre dit qu'il faut étudier plusieurs types de croiseurs devant déplacer 9,000 tonnes et marcher à 23 nœuds. Il en ferait construire pour 17 millions approximativement.

M. Félix Faure réclame surtout que l'on agisse avec méthode et esprit de suite, ce qui permettrait de faire mieux et à moins de frais ; il fait appel au patriotisme de la commission qui, sachant que l'armement est aujourd'hui en Europe la sauvegarde de la paix, ne doit rien refuser pour les constructions.

Le comité on aborde ensuite l'examen de chacun des chapitres du budget.

## LA FRANCE ET LA RUSSIE

De l'Économiste européen sous la signature de son directeur Edmond Théry :

Est-ce par pure sympathie pour les Français que l'empereur Alexandre III avait orienté sa politique extérieure dans le sens d'une alliance avec la République française ? Certes, il y a dans le tempérament des classes dirigeantes russes et françaises des points de contact si nombreux, et dans les relations qui se sont établies, depuis quelques années entre les deux grandes nations, une telle cordialité, une telle affection, que l'idée d'une sympathie originelle doit être admise, même par les calculateurs les plus sceptiques en matière de sentiments.

Mais cette sympathie à l'égard de la France, que toute la famille impériale partage ou du moins partage à de rares exceptions, n'est qu'un des éléments de l'alliance réalisée. La vérité, c'est que pour développer les forces naissantes de son immense territoire, pour s'assimiler pacifiquement ses nouvelles possessions asiatiques, pour transformer, au point de vue économique, les vastes régions que sa position géographique mettait dans ses mains, la Russie avait besoin de deux choses : pour l'œuvre politique, la certitude de la paix internationale ; pour l'œuvre économique, un puissant marché financier où elle pût trouver rapidement le crédit nécessaire à l'exécution de ses projets.

Une alliance avec la République française, survenant au moment précis où elle est survenue, devait assurer à la Russie ce double point d'appui.

Et ce sera la gloire du czar Alexandre III, et la gloire de ses collaborateurs, d'avoir entrevu si nettement les conséquences pour la Russie de cette nouvelle politique qui l'a réellement affranchi du concours financier incertain et coûteux, de la haute banque allemande... et qui l'a rendue l'arbitre de la paix européenne.

D'autre part, on lit dans le Gaulois :

S'il y a, plus tard, des modifications, elles se feront lentement, doucement, elles ne se produiront, en tous cas, que sur le haut personnel. Aussi les Français observateurs, pour en bien saisir la portée, devront-ils se préoccuper si l'ancien personnel de la cour d'Alexandre III est rappelé.

En Russie, il n'y a pas encore d'opinion publique à proprement parler ; la volonté toute puissante du czar domine tout ; mais il y a des tendances et des instincts ; les Polonais, par exemple, sont devenus moins sympathiques à la France, depuis le jour où l'entente franco-russe a été scellée ; la noblesse russe est partagée ; les grands propriétaires terriens de l'Ouest, écoutant surtout leurs intérêts agricoles, sont plutôt favorables à l'Allemagne sur les marchés de laquelle ils écoulent le produit de leurs domaines, ce qui amène un échange qui empêche la baisse du rouble.

Mais, dans les classes éclairées et dans cette partie de la population qui pourrait comparer à l'ancien Tiers-Etat français, les sympathies sont pour la France et le peuple, chez lequel se font jour des lueurs d'opinion, manifeste ses sentiments français ; ce n'est pas encore un courant, mais c'est une indication qu'un gouvernement ne saurait méconnaître.

## LA FRANCE EN EUROPE

Je pense qu'il est inutile de vous dire combien est profonde l'émotion soulevée à Paris et dans toute la France par les nouvelles de la maladie du czar, que nous a portées hier soir le télégraphe.

C'est plus que de la tristesse, c'est un coup qui nous frappe durement.

On s'était habitué à voir en Alexandre III l'ami, je pourrais dire le protecteur de la France. Sa mort s'ape les espérances et fait entrevoir l'avenir avec inquiétude.

Je crois bien qu'on se faisait beaucoup d'illusions, ou mieux encore que l'on voulait s'en faire pour tenir haut les cœurs. Je crois être assez au courant de ce qu'on dit dans les chancelleries pour douter que l'amitié de la Russie ait jamais été autre chose qu'une arme pour amener l'Allemagne à composition et lui faire voter un traité de commerce. Mais, par là même, le czar était tenu maintenant à ménager les intérêts français, même sans intervenir comme aide dans un cas de guerre.

La disparition d'Alexandre III nous met en face d'un terrible inconnu. Que sera-ce que fera son successeur ?

D'après les bruits qui courent, ses habitudes, ses idées sont entièrement anglo-saxonnes, son mariage même le pousserait du côté de l'Allemagne.

Jusqu'à présent, il n'a jamais eu occasion de manifester des idées politiques ; et, en fils discipliné, il ne l'aurait pas fait. Mais dans son entourage on dit qu'il se plaît beaucoup en Allemagne, qu'il admire l'armée allemande, et que ses habitudes personnelles sont pénétrées à la Cour d'Angleterre.

Aussi, voit-on toute la presse en France laisser percer des inquiétudes sur l'avenir, et chercher à rassurer l'opinion publique en disant que les intérêts politiques priment toujours les sentiments, ce qui est vrai en théorie ; mais dans la pratique il faut établir quels sont et où se trouvent ces intérêts politiques.

Il y a plusieurs manières pour en juger et on peut les voir par plus d'un côté. Or, en Russie, le Czar est seul juge et arbitre, lui seul estime si l'intérêt politique pour la Russie est du côté de l'Allemagne ou de la France. De sorte que tous les raisonnements de la presse sont des paroles pour né rien dire.

Il faudrait bien mieux les choses telles qu'elles sont et ne pas se bercer d'espérances sans fondement.

Jamais la France n'a recueilli plus de manifestations de sympathie qu'en ce moment ; de toutes parts, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, d'Autriche, on l'accable de protestations d'amitié ; il ne dépend que de elle-même d'être la plus grande des nations en serrant les mains qu'on lui tend de tous côtés au lieu de se méfier toujours de tous et de tout.

Je vous signale à cet égard un charmant article que M. Arsène Alexandre publie dans l'Éclair :

Il se félicite de voir que l'art est la meilleure des diplomaties, car, il ressuscite les amitiés de l'Italie, de l'Allemagne, de la France et de voir naître un nouveau chauvinisme qui met la grandeur de la France dans son amitié avec tout le monde, plutôt que dans le succès des obus.

Comme c'est bien dit ! Je crois bien qu'en haut lieu on partage ces idées, mais on n'ose pas le dire. Ce que je sais, c'est que beaucoup de bons Français ont regretté l'accueil fait dans la presse à la dépêche de M. Crispi et dont M. Hanotaux a félicité l'ambassadeur d'Italie.

Il faut vraiment être dans une inexplicable situation d'esprit pour s'imaginer encore que l'Allemagne ou l'Italie méditent la guerre. Elles n'ont qu'un seul intérêt, la paix.

Les plus chauvins, eux-mêmes, devraient voir qu'ils mettent le pays en mauvaise posture en s'isolant en Europe pour entretenir l'idée d'une grande revanche dont la France n'a nullement besoin pour être la grande nation.

Ne l'est-elle pas par sa prépondérance intellectuelle et morale dans le monde, par ses richesses, par son esprit, par son bon goût ?

Ce n'est pas en augmentant les effectifs et en mettant tout le temps flamberge au vent, qu'on fera de nouveau de Paris le cerveau du monde ; pendant que le czar se meurt à Livadia, l'émir de l'Afghanistan se meurt à Caboul, et on veut voir la une éventualité d'hostilités anglo-russes sur les Pamirs.

La question des Pamirs est comme

le serpent de mer, la ressource des journalistes en détresse de copie à sensation. Comme je ne le suis pas, je ne vous en parle pas.

Je vous dirai seulement, que si on vous parle des Pamirs, pâmenez-vous de plaisir. C'est signe que tout est bien tranquille, lorsqu'on va chercher la petite bête dans les plateaux de l'Altiplano, qui ne valent pas le papier qu'ils consomment.

On les appelle le toit du monde ; si le monde n'avait que ce toit-là, nous coucherions tous à la belle étoile.

Un Parisien.

## CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis samedi matin en conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Casimir-Perier.

Une grande partie de la séance a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

M. Barthou, ministre des travaux publics, a soumis à la signature du président de la République un décret par lequel M. Henry Ernest, inspecteur général des ponts et chaussées, est nommé directeur du personnel de la comptabilité au ministère des travaux publics, en remplacement de M. Damiol, précédemment relevé de ses fonctions sur sa demande.

M. Barthou a annoncé qu'il ne pourrait présider le soir le banquet des employés de chemins de fer adhérant à l'orphelinat de Cèrèbe, comme il l'avait promis, mais qu'il s'y ferait représenter par le chef de son secrétariat particulier, pour marquer la sollicitude que le gouvernement continue à cette œuvre.

## LETRE DE MON COTTAGE

Le Bois-Vert, 19 octobre 1894.

M. Goblet nous la baille belle !... « Dans les campagnes comme à la ville, un très grand nombre d'esprits ne seraient plus émus par certaines théories ni même par les crimes » a-t-il affirmé, dans son récent discours, qu'il n'est pas précisément le bouquet d'olivier qu'on avait annoncé, mais un nouveau brandon de discorde parlementaire.

Que M. Goblet attaque vigoureusement le président du conseil et jusqu'au président de la République, qu'il prophétise à M. Dupuy sa chute prochaine, à M. Casimir-Perier le sort de Mac-Mahon, ce n'est rien ; cela veut dire simplement que M. Goblet n'est pas au pouvoir. Il attaque jadis avec la même véhémence Gambetta et Jules Ferry pour pratiquer ensuite, quand il fut au ministère, la même politique qu'eux.

Mais quand M. Goblet travestit l'opinion, jusqu'à la présenter comme impassible en face des doctrines d'attentat à la propriété et contre les personnes, tout organe de l'opinion, et particulièrement le Nouveau Lyon, a le devoir de lui répondre qu'il se trompe.

Ah ! la campagne ne s'émue ni de certaines théories, ni des crimes, prétend le petit homme de Saint-Mandé ? Quel sophisme ou quel aveuglement il y a dans cette affirmation, qui n'est même pas exacte pour la ville !

Quant au village, la répulsion y est telle que, s'il était vrai qu'un gouvernement aussi sincèrement républicain que celui de M. Casimir-Perier avait les velléités qu'ent le gouvernement rétrograde de Mac-Mahon, de rétablir le pouvoir monarchique, il n'aurait qu'à paëtiser avec le désordre pour faire réussir le coup.

La chose serait simple : Renvoyer M. Dupuy, refuser M. Waldeck-Rousseau ; prendre M. Goblet comme premier ministre, lequel, au nom de la liberté des doctrines, laisserait afficher aux portes des maires et des églises des communes, à côté du Moniteur, la séduisante théorie des attentats contre la propriété et la fraternelle apologie de l'assassinat.

Les conséquences d'un tel enseignement ne se faisant pas attendre longtemps, avant trois mois de cet idéal régime, les populations seraient mères de nouveau pour un plébiscite, et voilà comment on ne s'émue ni des théories, ni les crimes dans les campagnes !

Avides de sécurité à tout prix, les populations demandent leurs suffrages à n'importe quel prince, Louis, Victor ou Gambetta, même à n'importe quel aventurier de la Boulange, du jour où les intérêts et la paix publique seraient compromis.

L'histoire de 1848 ou plutôt de 1852 se renouvelerait parfaitement, y compris la persécution, la déportation et la fusillade des républicains ; y compris, plus sûrement encore, la défection des politiciens ambitieux se riant au prince ou à l'aventurier ; y compris surtout, chose plus grave, la chute de la France dans le plus odieux écosisme, sous un jong déprimant, indigne des fils de la Révolution, avec un nouveau Sedan pour épilogue.

Ce qui est vrai de l'opinion des campagnes, c'est que par la diffusion de la presse à cinq centimes, abordable à tous, par la liberté de discussion des choses admissibles — les crimes ne le sont pas — l'esprit public s'est formé au village comme à la ville ; et, certes, on ne

s'y efface pas plus aussi facilement qu'autrefois ; les réformes, aujourd'hui, n'épouvantent plus à l'égal du spectre rouge.

Par exemple, la réforme de l'impôt sur les successions présentée par M. Poincaré risquerait fort d'obtenir, au village, un referendum favorable, étant démontré que cet impôt ne sera pas employé abusivement à rembourser les fonds de cuir de la bureaucratie ou à empanacher le claque des préfets, mais plus utilement à équilibrer le budget et à soulager les invalides du travail.

Si ce n'est parmi la population, qui n'est pas appelée en France, comme elle l'est parfois en Suisse, à légiférer, c'est, à en juger par les prévisions, dans le Parlement que la réforme de l'impôt sur les successions va rencontrer des adversaires. MM. du groupe Goblet, et plus encore ceux du groupe Jaurès et Jules Guesde vont la trouver insuffisante. — Que ne dénouille-t-on de suite les familles sur le profit de l'état, n'est-ce pas leur rêve ? — MM. les ultra-conservateurs vont, au contraire, trouver subversif cet essai d'impôt progressif.

Je ne suis pas de leur avis ; mais si j'étais le gouvernement, comme on dit, je leur ferais une concession ; plutôt que de laisser tomber la loi devant l'obstruction de l'extrême gauche, j'abandonnerais au besoin à la droite la progressivité de la taxe, à condition que l'exemption de cette taxe reste inscrite dans la loi pour les successions au-dessous de dix mille francs.

Favoriser simplement la petite propriété est chose plus pressante, au point de vue social, qu'il ne l'est d'ancêtre toute grande fortune par l'impôt ruineusement progressif. Il n'est pas démontré qu'il soit absolument funeste au bien public qu'il y ait des riches, au moins parmi les gens actifs et entrepreneurs, sans parler des bienfaisants.

Pierre VALIN.

## LE CAS DE M. MIRMAN

On s'occupe beaucoup dans les couloirs de la Chambre du cas de M. Mirman. Comme il ne doit rejoindre son corps qu'en novembre, s'il se présentait à la Chambre à la rentrée, un incident se produirait certainement et l'avis du gouvernement serait demandé.

La loi du 30 novembre 1875 dit bien qu'aucun soldat ne peut être admis au Parlement, mais au moment où il a été élu, M. Mirman n'était pas soldat.

D'autre part, et d'après la même loi, M. Mirman n'est même plus électeur pendant qu'il est sous les drapeaux.

En somme, on peut discuter à perte de vue, le cas est insoluble ; il faut une loi nouvelle, — c'est l'opinion générale.

## M. Lourties à Lyon

M. le ministre du Commerce de l'Industrie et des Beaux-Arts a commencé samedi matin, à 9 heures, à visiter incognito notre Exposition.

Regu par le conseil supérieur de l'Exposition ayant à sa tête M. Claret père, M. Lourties a visité très attentivement la galerie des machines, sous la coupole ; il s'est arrêté longuement devant l'exposition des soieries.

Le sénateur des Landes a vivement félicité les organisateurs de plusieurs groupes fort bien installés.

Avant de reprendre le chemin de la Préfecture, le cortège s'est rendu à l'École centrale lyonnaise, toujours suivi et précédé par les gardiens de la paix à cheval.

A deux heures, départ de la Préfecture pour la réception de M. Lourties par la Chambre de commerce et visite du Musée industriel.

Voici quel a été l'itinéraire suivi : Cours de la Liberté, cours Lafayette, place des Cordeliers, rue et place de la Bourse.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le grand salon de la Chambre de commerce était bondé de tout ce que le haut commerce de Lyon compte de représentants.

Sur l'estrade présient place, à la droite, de M. Aynard, président, M. Lourties, ministre du commerce, et à gauche, M. Rivaud, préfet du Rhône, puis M. Gailleton, maire de Lyon, M. Duc, vice-président, et les autres membres de la Chambre.

M. Aynard souhaita la bienvenue au ministre qu'il est surtout heureux de voir à Lyon à l'occasion de cette inoubliable Exposition qui restera le grand honneur de l'administration de M. Gailleton. (Applaudissements.)

Puis l'honorable député du Rhône commença un magnifique discours fréquemment interrompu par les applaudissements et dans lequel nous avons été fiers et heureux de trouver un admirable développement des idées émises hier par notre collaborateur Un Lyonnais dans son article sur l'Or et l'Argent.

« Ce serait manquer de courtoisie, dit-il au ministre, que vous demander en ce moment une déclaration de principes économiques. Mais les anciens voix écoutaient les doléances de leurs sujets. Nous pouvons bien faire entendre les nôtres au ministre de la République. »

« Les nôtres, ce sont celles d'une population laborieuse qui représente 800 millions de produits et autant d'affaires commerciales. »

« Or, depuis trois ans, on a bouleversé le régime économique de la France, on a cherché à l'empêcher de rien acheter au dehors. »

« Sans faire état d'aucunes doctrines économiques, nous pouvons juger ce nouveau régime à ses fruits, en hommes d'affaires, par un simple compte, comme nous jugerions toute autre opération commerciale. »

« Or, ce résultat est déplorable. Nos achats au dehors n'ont pas diminué, mais nos ventes ont subi une formidable dépréciation. Les producteurs ne sont pas plus

heureux qu'autrefois ; on n'entend parler que de la baisse des vins, de la baisse du blé et l'ouvrier paie son pain un tiers de plus qu'à Bruxelles, Londres ou Genève.

« Mais, en revanche, les affaires sont dans un marasme complet, toutes les industries souffrent et gémissent. Le tonnage de nos ports décroît sans cesse et la Condition des soies de Milan, qui était de près d'un million de kilos au-dessous de la nôtre, va en égaler le chiffre cette année. Le protectionnisme a donc fait ses preuves. Un pays riche comme la France peut se donner le luxe d'une mauvaise politique durant des années. Le mal qu'elle fait ne conduit pas tout de suite à la ruine ; il n'en existe pas moins, et c'est lorsqu'il faudra résister à une secousse grave qu'on s'apercevra de sa profondeur. »

« Les protectionnistes prétendent que le malaise actuel provient non de leurs tarifs, mais de la baisse de l'argent et de la crise des changes. Sans entrer dans les arcanes de cette mystérieuse question du change, il est pourtant facile de remarquer que la baisse ou la hausse des produits est tout à fait indépendante d'elle. En effet, le café, qui vient du Brésil, pays à monnaie d'argent et à papier de banque, est en hausse, tandis que la laine, qui vient de l'Australie, pays d'or, est avilie. La soie, qui vient des pays d'argent, est avilie comme la laine, mais la même baisse frappe les cotons et les pétroles qui viennent d'un pays d'or. Et c'est tout bonnement un raisonnement pour des hommes d'affaires, que de soutenir qu'il est préférable d'avoir des finances avariées, une monnaie dépréciée, un crédit perdu, que d'être riche et de jouir du premier crédit du monde ! »

« Ce magnifique discours, que nous ne pouvons que très imparfaitement résumer, et qui comporte tout un programme de revendications et de défenses économiques a été souligné par les continuels applaudissements de l'auditoire. »

Après lui, M. Chabrières, président de l'Union des Syndicats, a pris la parole pour exposer de son côté les desiderata des intérêts qu'il représente.

« Les questions étaient plus techniques, et il nous faut nous borner à les indiquer succinctement. »

M. Chabrières demande qu'on ne dégreve pas les associations coopératives qui ne sont qu'une forme du commerce de détail pour écarter d'impôts les petits commerçants, lesquels sont les principales sources qui alimentent le budget des contributions directes.

Il réclame le maintien à peu près intégral des dispositions arrêtées par le Sénat, dans la loi sur les conseils de prud'hommes (égalité entre les patrons et les ouvriers) et demande enfin pour la minoterie le droit de pouvoir exporter les farines par tous les points de la frontière, surtout cette année où la récolte en blé est de 160 millions d'hectolitres, c'est-à-dire très supérieure à la consommation du pays.

M. Lourties répond aux deux orateurs que le système économique nouveau ne peut pas être jugé en trois ans ; qu'il faut attendre et faire un essai loyal. Mais que pourtant il doit dire, dès maintenant, que la France a mis, en la forme, les toris de son côté, en refusant à passer à la discussion des articles de la convention franco-suisse et qu'il faut faire preuve de courtoisie en y revenant.

Quant à imposer les sociétés coopératives de consommation pure, ce serait mettre un impôt sur la misère ; pour les autres, pour celles qui font du commerce, on verra.

La séance s'est terminée par la remise, à M. Lourties, d'une médaille que la Chambre de commerce a fait frapper à son intention, puis on a passé se rafraîchir au buffet, et de là, le cortège officiel s'est rendu à l'école de la Martinière.

VISITE A LA MARTINIÈRE

À quatre heures et demie, le cortège officiel franchissait l'entrée d'honneur de la Martinière.

Après avoir parcouru assez rapidement la salle de dessin, la salle des manipulations, le ministre, accompagné de M. le préfet du Rhône, de M. le député Aynard, de M. Rostaing, secrétaire général pour la police, de M. Becq, chef de cabinet de M. Delcassé, ministre des colonies, de M. le docteur Gailleton, qui boit plus que jamais, de M. Laurence, chef de cabinet du ministère du commerce, pénétra dans la classe de mathématiques, dirigée par M. Duprez, un ancien élève de la Martinière.

M. Desprez pose diverses questions à ses élèves. Ceux-ci y répondent d'une façon tellement précise et tellement fiète que M. le ministre, pour leur prouver sa satisfaction, leur accorda un jour de congé.

Même congé avait été accordé aux élèves de la salle de manipulation.

UN FAUX TACITE

Le père Hardouin, au cours de ses savantes études sur l'antiquité classique, était arrivé à une conclusion étrange. Il prétendait que la majeure partie des livres qui nous sont parvenus sous le nom des grands auteurs latins, n'étaient que des apocryphes, rédigés par les moines du Moyen-Age et faussement attribués à des écrivains célèbres afin de leur donner une autorité et un crédit qu'ils n'auraient autrement jamais obtenus.

Ce point de vue ne rencontra, comme on pense, qu'incrédulité et moquerie. Un mauvais plaisant en fit même le sujet d'une épigramme bouffonne : Ici git, disait-il, le P. Hardouin en attendant l'éternité... et le jugement.

Ces mauvais calculs menacent aujourd'hui de se retourner contre son auteur, et l'on peut dire que le jugement du P. Hardouin se trouve peu à peu confirmé par celui de la postérité. Le grand érudit n'aura rien perdu pour avoir attendu et l'on peut, dès maintenant, le considérer comme un des véritables précurseurs de la critique moderne.

Après avoir timidement discuté l'authenticité de nombre d'ouvrages attribués à Platon, à Lucien, à Démétrios et à tant d'autres, voilà que les exégètes s'attaquent aux auteurs les plus connus, les plus respectés, et les résultats auxquels ils sont tout récemment arrivés, paraissent si extraordinaires, bouleversent tellement les idées reçues, qu'on en éprouve une véritable stupeur.

Et pourtant, l'évidence est là. L'exégèse moderne ne se paie plus de mots, de sentiments, d'a peu près. Elle réunit des preuves presque matérielles, il lui faut des arguments de nature à entraîner les convictions les plus rebelles.

Déjà, l'authenticité du dixième livre des lettres de Plin le Jeune a été victorieusement combattue. C'est un pastiche du temps de la Renaissance. Plin n'a jamais été légat en Bithynie, il n'a donc jamais échangé avec Trajan cette multitude de petits billets plus ou moins insignifiants, mais au milieu desquels se trouve glissé ce fameux rescrit sur les chrétiens, inspiré par une phrase de Tertullien, et qui a fait verser tant d'encre aux apologistes depuis trois cents ans. A défaut d'autres preuves, il aurait suffi de remarquer que, même aujourd'hui, avec le service régulier de vapeurs rapides qui relient les ports d'occident avec la mer Noire, il serait impossible d'envoyer, dans les deux ou trois années qu'on dure les fonctions de Plin, autant de lettres qu'on lui en a attribuées et d'en recevoir la réponse. Il y a dix-huit cents ans, pareille supposition est tout simplement ridicule.

De Plin le jeune, la critique remonte tout naturellement à son ami Tacite et l'étude attentive des textes qui nous sont restés sous son nom, avait déjà surpris les humanistes de la Renaissance. Outre une latinité bizarre des formes archaïques, manifestement imitées de Salluste, des mots spéciaux, comme *celebris* au masculin, pour *celeber*, l'affectation d'insérer la préposition entre l'adjectif et le substantif, des idées et des notions plus que bizarres sous la plume d'un grand seigneur romain du second siècle, ont fréquemment excité l'étonnement des commentateurs. C'est d'abord la mention des villes ou depuis longtemps disparues, telles que Nimive, ou non encore existantes, telles que Londres, représentée, par le prétendu romain de l'âge des premiers Césars, telle qu'elle se trouvait quinze cents ans plus tard, comme la métropole du commerce septentrional; ce sont des descriptions du golfe de Naples et des localités où se seraient passées les scènes évocatrices du meurtre d'Agrippine qui ne concordent pas avec la topographie réelle des lieux et semblent fautes par quelqu'un qui ne les aurait jamais vues; ce sont enfin — et je passe forcément d'innombrables détails, pourtant caractéristiques — toutes les scènes maritimes, les fêtes inconnues de la Lucrin, l'imcompréhensible itinéraire de Germanicus autour de l'île des Bataves et jusqu'à des descriptions des navires qui dénoncent l'auteur du XV<sup>e</sup> siècle par mille petites inadvertances telles que l'indication du gouvernail, qui chez les anciens n'était qu'un aviron, représenté comme étant déjà l'appareil fixe des modernes.

Tous ces indices avaient commencé à jeter le doute dans l'esprit de certains chercheurs et un critique anglais s'en est fait l'écho (1) dans un ouvrage resté malheureusement peu connu et où cette question de l'authenticité des ouvrages qui nous sont parvenus sous le nom de Tacite, a été pour la première fois nettement posée.

Ce livre a fait fort peu de bruit. Il y a des réputations, des célébrités si grandes que les esprits les plus indépendants hésitent quelquefois à s'y attaquer. Pourtant, un savant bordelais que sa situation personnelle met à l'abri de toute crainte et de toute préoccupation autre que la recherche désintéressée de la vérité, M. P. Hochart (2) a repris cette question et la disséquée, en quel que sorte, avec une merveilleuse sagacité. Son livre est l'un des plus curieux et des plus attachants que l'exégèse contemporaine ait écrits depuis longtemps. Et s'il s'est fait autour de lui une sorte de conspiration du silence, la cause n'en doit être cherchée que dans l'espèce d'écrasement que produit sa lecture de l'une des admirations classiques les plus solides qui existent au fond du cœur de tous les lettrés.

Tacite, l'admirable Tacite, le grand moraliste, l'historien aux sobres et fortes pensées, au style énergique et d'une concision fulgurante, proposé depuis trois cents ans comme un inimitable modèle à l'admiration de tous les gens de goût, Tacite n'est que l'œuvre d'un faussaire, la compilation d'un rhéteur italien...

(1) Ross, Tacitus and Bracciolini. (2) P. Hochart, De l'authenticité des Annales et des Histoires de Tacite, un vol. in-8, Paris, Thorin.

sorte de vertige assez semblable à l'épouvante irraisonnée que causent les grands tremblements de terre sur l'organisme physique, et la première idée est de fuir la discussion, de fuir l'évidence, de fermer les yeux, de se boucher les oreilles, de ne pas savoir...

Et pourtant, il faut bien se rendre. M. Hochart accable son lecteur sous une avalanche d'arguments sans réplique, et sa méthode habile, claire, saisissante, ne permet ni incertitude, ni doute.

La première recherche à faire, dans une question de ce genre, est celle des sources, c'est-à-dire des manuscrits.

En comparant les uns aux autres, ceux qui nous restent de Tacite, on voit qu'ils ne sont tous que des copies plus ou moins fautes de deux manuscrits originaux que l'on appelle le premier et le second Médicis.

Ce dernier qui se trouve actuellement à la bibliothèque Laurentienne, à Florence, provient d'un humaniste de XV<sup>e</sup> siècle, Nicolas Niccoli, qui faisait un grand commerce de livres en société avec un autre érudit nommé Poggio Bracciolini, en français le Pogge.

Ce manuscrit est écrit sur vélin, en écriture lombarde. Il contient ce que nous appelons aujourd'hui les six derniers livres des Annales, et les cinq premiers des Histoires. Mais, fait caractéristique et que démontre une reproduction photographique insérée par M. Hochart dans son ouvrage, la fin des Annales n'a pas été perdue. Le manuscrit se termine pas par une page déchirée, mais bien par une page à demi-blanche.

Le Premier Médicis est en écriture caroline qui, d'après le P. de Montfaucon, était familière aux scribes du XV<sup>e</sup> siècle. Il se trouve également à la bibliothèque Laurentienne et a été acheté, on ne sait de qui, par Léon X. Il contient les six premiers livres des Annales.

Ces deux manuscrits ne portent ni titres, ni nom d'auteur. Ce n'est qu'à la fin des chapitres que le scribe a fait figurer ce nom sous forme d'Explicit. Dans le premier Médicis, c'est P. Cornelius Tacitus. Dans le second seulement, c'est CORNELIUS TACITUS. Quant à l'appellation à donner à l'ouvrage, elle fait défaut et la première édition imprimée, celle de Jean de Spire n'en porte pas davantage. Aucune division logique ne ressort du texte; entre ce que nous appelons aujourd'hui les Annales et les Histoires; on avait numéroté les premiers livres de I à V, puis, après une lacune, de XI à XXI. Ce n'est que Juste Lipse qui divisa en deux, dans l'édition de 1574, ce qu'on avait jusqu'alors considéré comme un seul ouvrage. Il appela Annales les seize premiers livres, en leur laissant leurs numéros et groupa les cinq derniers sous le nom d'Histoires.

Quelle que justifiée qu'elle paraisse par des motifs tirés du texte lui-même, cette division est arbitraire et toute moderne. L'examen du corps de l'ouvrage montre qu'il en est de même pour le livre tout entier et que le contenu de ces deux manuscrits types ne peut pas avoir été écrit par un contemporain de Trajan.

Lorsqu'on réfléchit profondément aux tableaux atroces que nous trace Tacite des mœurs de l'Empire romain, on se demande s'il est humainement possible qu'un pareil excès de corruption ait brusquement succédé à la grandeur des jours précédents et de ceux qui ont suivi sous Trajan et sous les Antonins; ces descriptions se rapportent bien plutôt à l'Italie de la Renaissance qu'à celle de Claude ou Néron. Et si l'on recherche ce que d'autres auteurs nous ont raconté des mêmes faits, on s'aperçoit qu'il n'y a plus aucune concordance et que c'est Tacite seul qui s'écarte de ce que rapporte la véritable histoire. Nous n'en citerons qu'un exemple, le fameux discours composé par Sénèque pour excuser Néron du meurtre de sa mère et qui n'aurait été, d'après Tacite, qu'une ignoble platitude, tandis que Quintilien en cite une analyse et des passages qui correspondent pleinement à ce que devait être l'habile ouvrage d'un grand philosophe et d'un homme d'Etat.

C'est par une multitude de petits détails que se forme la conviction dans ces recherches d'authenticité. C'est dans le livre de M. Hochart qu'il faut voir quelle accumulation de contradictions et d'erreurs démontrent jusqu'à l'évidence l'origine des Annales et des Histoires. La main qui les écrivait a oublié qu'il y avait dans l'ancienne Rome un temple de la fortune équestre, signalé par dix écrivains authentiques, que César avait reculé l'enceinte sacrée de la Ville, qu'Auguste ne s'appelait pas Octavianus, mais Octavius, que l'épouse de Domitius Ahenobarbus n'était pas la plus jeune, mais l'aînée des filles d'Antoine, que ce n'est pas la Loi des XII Tables, mais celle des tribuns Duillius et Ménénus qui réduisit l'intérêt à 12 pour 100, que Syènes et Elephantine n'ont jamais été les limites de l'Empire, que pour aller de l'Euphrate en Hyrcanie, on ne peut passer par la mer Rouge, etc., etc.

Le passage relatif au fameux discours de Claude, qui nous a été conservé par les Tables Claudiennes, montre également que son rédacteur n'avait pas eu connaissance de ce document, qui n'a été découvert, en effet, que postérieurement à la publication des prétendus manuscrits de Tacite.

Mais pour aller jusqu'au bout dans l'examen de cette question, pour établir, d'une façon définitive, que le prétendu Tacite était une compilation du quinzième siècle, il fallait reconstituer dans ses détails la manière dont ce travail avait pu être exécuté et, pour ainsi dire, ses procédés de fabrication.

M. Hochart ne s'est pas soustrait à cette tâche ardue et, prenant article par article, l'un des livres des Annales, — le premier — il a démontré, par la comparaison des textes, que tout ce qui contient n'était que des emprunts déguisés, comme on dit aujourd'hui dans le journalisme, à Dion Cassius et à ses abréviateurs, à Plutarque, à Suetone, à Josèphe, à Paul Orose, à Sulpice Sévère. Ce sont souvent les mêmes mots, les mêmes phrases à peine modifiées

par une légère inversion, et lorsque le prétendu Tacite présente des obscurités ou des erreurs, c'est qu'il a mal compris le texte grec dont il s'inspirait, c'est qu'il a commis un contresens qui saute aux yeux ou s'y reportant. Enfin, le fameux récit de la persécution de Néron et des supplices aussi étranges qu'illégaux dont auraient été frappés les chrétiens dans les jardins du Vatican, est extrait en entier des légendes de Sulpice Sévère, premier écrivain qui ait rédigé cette fable.

En l'examinant avec attention sur le manuscrit original, M. Hochart a résolu une bien curieuse difficulté qui était demeurée incompréhensible pour les commentateurs. Il s'agit de la fameuse définition des chrétiens représentés par le pseudo-Tacite comme *convaincus de haine du genre humain* (1). La haine du genre humain? Quel crime est-ce bien que cela? Et l'imagination des commentateurs de se mettre vainement à la torture. Eh bien! c'est une simple faute de lecture. Il n'y a pas *convaincus*, mais bien *réunis dans la haine du genre humain, conjuncti et non convicti* et le sens est alors très clair: « Ils s'étaient réunis moins pour incendier la ville que par haine du genre humain. »

Nous n'en finirions plus s'il nous fallait signaler toutes les ingénieuses découvertes de ce très curieux ouvrage et suivre M. Hochart dans le réseau de déductions et de preuves qui l'amènent à conclure que le pseudo-Tacite n'est autre que le Pogge, de l'œuvre duquel sont sortis les deux manuscrits types des Annales et des Histoires. Au quinzième siècle, les manuscrits anciens se vendaient fort cher et leur contrefaçon constituait un métier des plus lucratifs pour les faussaires. Le Pogge n'est pas le seul qui se soit laissé tenter.

La lecture de ce livre cause une première impression de stupeur et de contrariété. Il est si dur pour un lettré, de voir s'effondrer une des plus solides admirations de jeunesse! Puis bientôt, ce sentiment se change en un intérêt presque poignant, en une sorte d'admiration pour ces grands érudits du XV<sup>e</sup> siècle qui rachetaient presque leur complète absence de sens moral par une instruction assez vaste et assez profonde pour avoir trompé durant trois cents ans tous les critiques et avoir imposé à leur vénération leurs propres élucubrations.

Aujourd'hui, la fraude est dévoilée, mais ce n'est pas à dire pour cela que le pseudo-Tacite doive être jeté au panier. Tout au contraire, faudrait-il l'apprecier davantage et, en tout cas, plus sagement, comme un complice aléatoire de seconde main, sans doute, comme une sorte de Tillémont ou de Gibbon, mais aussi comme un merveilleux peintre de mœurs, assez habile pour s'identifier avec l'antiquité qu'il racontait au point d'avoir fait illusion durant tant d'années à tout ce que l'univers a compté de littérateurs et de savants.

E. P. Docteur ES-Lettr.

(1) Haud, perinde in crimine incendii quam odio humani generis convicti sunt.

INFORMATIONS

**Un dément**  
est absolument inexistant qu'aucun député socialiste français ait, à la suite des élections bruyantes, ouvert des négociations en vue de la formation d'un groupe international entre les députés socialistes de France et de l'étranger.

**L'impôt sur le revenu**  
Dans la séance tenue samedi matin, par la commission extra-parlementaire de l'impôt sur le revenu, on a discuté surtout les moyens d'empêcher les valeurs des sociétés étrangères d'échapper à l'impôt.

**Le Pape et le duc d'Orléans**  
On dit au Vatican que le jeune duc d'Orléans a l'intention de faire directement une tentative auprès du Pape, en faveur de sa maison.

**L'affaire de Cempuis**  
M. Dupuy, président du Conseil, vient de recevoir une lettre par laquelle M. Chassagnat, député socialiste de Paris, le prévient qu'il interpellera à la rentrée des Chambres sur l'attitude prise par le gouvernement vis-à-vis du Conseil général de la Seine à l'occasion de l'affaire de Cempuis.

**Les classes 1891-1892.**  
Le ministre de la guerre vient d'adresser aux commandants de recrutement l'ordre de faire passer une contre-visite minutieuse à tous les jeunes gens âgés des classes 1891 et 1892, qui ont été déclarés bons par le conseil de révision.

**Les classes de 1869 et 1870**  
Les bureaux de recrutement, sur l'avis des maires et des brigades de gendarmerie, ont fait connaître qu'un grand nombre d'hommes appartenant aux classes de 1869 et 1870 n'avaient pas opéré la reprise de leur livret.

**Le maire de Lille**  
M. Gély-Légrand, qui a été donné sa démission de maire de Lille, vient de la retirer.

**Un acquiescement**  
Le Jury de la Seine vient d'acquiescer, sur la plaidoirie de Me Henry Robert, le jeune Paul Massé, cet employé du Bon-Marché qui étrangla dans un accès de fureur, une fille Blanche Wpimes, qu'il avait eu pour maîtresse, et qu'il avait voulu en lui enlevant son portefeuille, avait obtenu de renouer avec lui, en l'accablant de menaces et d'injures.

**M. Herbetta à Berlin**  
Le Paris, dit le directeur actuel est M. Millevoye, dit que des révélations nouvelles rendent M. Herbetta impossible désormais à Berlin. Il faudrait le remplacer.

**Les chambres grecques**  
Les Chambres des Députés de Grèce est convoquée pour le 9 novembre.

**La guerre Sino-Japonaise**  
La flotte japonaise est signalée à 20 milles au sud-est du cap Shang-Tung. 30.000 fantassins chinois sont arrivés à Tien-Tsin; 4.000 cavaliers chinois sont en route pour Shang-Tung et Kirtan. Un premier convoi de vivres vient d'arriver d'Europe.

**Les Anglais en Egypte**  
Les prétentions des Anglais de créer un poste de conseiller anglais au ministère de l'intérieur, causent une grande émotion au Caire et sont vivement commentées par la presse.

LE NOUVEAU LYON

**Découverte de bombes**  
La police de Barcelone a découvert un dépôt de dix bombes armées de fusées. Des perquisitions sont ordonnées.

**Le brigandage aux Etats-Unis**  
L'express de Gordon, dans le Texas, a été arrêté par 4 brigands, qui ont enlevé 20.000 dollars dans le wagon-valeurs.

**Une battue au camp de Satory**  
Des individus, restés inconnus, ont tenté de franchir les murs de la poudrière du camp de Satory; la sentinelle a tiré sur eux sans les atteindre et ils ont pu prendre la fuite. D'autre part, un factionnaire placé à l'entrée du camp, a été assailli et terrassé par un rôdeur qui s'est sauvé aux cris poussés par le soldat.

**La suite de ces faits, l'autorité civile, en concert avec l'autorité militaire, a organisé une battue dans les bois entourant le camp. Vingt-cinq soldats du génie et vingt agents, sous les ordres de M. Mauzat, commissaire de police du canton Sud, ont fouillé les environs du camp.**

**Trente-un individus, dont neuf femmes, ont été arrêtés. A la suite de l'interrogatoire qu'ils ont subi, douze ont été relâchés.**

**Parmi les individus maintenus en état d'arrestation, se trouvent plusieurs repris de justice des plus dangereux que l'on croit être les auteurs de l'attentat commis à la poudrière.**

**Les chambres grecques**  
Les Chambres des Députés de Grèce est convoquée pour le 9 novembre.

**La guerre Sino-Japonaise**  
La flotte japonaise est signalée à 20 milles au sud-est du cap Shang-Tung. 30.000 fantassins chinois sont arrivés à Tien-Tsin; 4.000 cavaliers chinois sont en route pour Shang-Tung et Kirtan. Un premier convoi de vivres vient d'arriver d'Europe.

**Les Anglais en Egypte**  
Les prétentions des Anglais de créer un poste de conseiller anglais au ministère de l'intérieur, causent une grande émotion au Caire et sont vivement commentées par la presse.

**Le khédive viendra au Caire le 25 octobre. On croit qu'il n'approuvera pas la proposition anglaise.**

**La fièvre jaune**  
Une dépêche de San-Salvador au sujet d'une épidémie de fièvre jaune, causée par le typhus jaune, ont été constatés dans cette ville.

**Un ultimatum à la reine des Hovas**  
Un de nos confrères du soir annonce que M. le Maréchal de Vilers a remis l'ultimatum suivant à la reine des Hovas au nom du gouvernement de la République française: Reconnaissance du protectorat effectif de la France avec toutes les conséquences politiques et diplomatiques; établissement d'une garnison française permanente à Tananarive; réponse dans le délai maximum de huit jours.

**Nous publions demain un article de notre collaborateur, M. DUBIEF, sur « les premières cartouches... » à brûler à la rentrée des Chambres.**

LE BANQUET DE LA SOIE

Samedi soir, à ce lieu, au Chalet du Parc, le banquet donné par le comité d'organisation des soies et soieries, à l'occasion de l'Exposition.

Toute la soierie lyonnaise était représentée, ainsi qu'un grand nombre d'exposants étrangers.

M. Pinoteau, président, ayant à ses côtés, M. Ordinaire, représentant le ministre des colonies empêché, M. Faure, adjoint au maire de Lyon, MM. Béard et Genet, députés; M. Ulysse Pila, Henry, Arthur de Graviillon, Baccard, Claret, etc., etc.

La maison Forest, de St-Etienne, avait fourni de carnaments menus imprimés sur rubans brodés et le comité général offrait ses menus crus de Latour-Blanche, Bachelon, Cordouan et Malescot St-Exupère.

La grande salle du Chalet était absolument remplie par une immense table en T mais l'acoustique de cette enceinte est détestable, de telle sorte qu'il nous a été très difficile de suivre les différents discours prononcés au dessert par MM. Ordinaire, Pinoteau, Faure, Bonnetain, Béard, etc.

Deux *soyers* italiens, MM. Alasia de Turin, et Gavazzi de Milan, ont porté en français et se sont félicités d'avoir nommé à l'Exposition des relations personnelles qui facilitent et entraînent les relations amicales entre les deux pays. De très vifs applaudissements ont accueilli ces deux discours, ainsi que ceux de M. Hayaishi, négociant japonais, qui a dit gentiment qu'il était très intimidé en venant exposer à Lyon, mais qu'il se sentait tout encouragé par les récompenses qu'on avait bien voulu lui donner « comme un maître d'école à un enfant ».

Somme toute, cette fête intime a dignement couronné l'énormité et magnifique exposition de la soierie italo-française qui reste sans rivale dans le monde.

**En même temps que le banquet des soies avait lieu, au restaurant Français, celui de la Mutualité, auquel assistaient MM. Lorient, Aynard et Dumont, président, ainsi que plus de cinq cents convives.**

Des discours très intéressants y ont été prononcés, mais l'abondance des matières nous oblige à en renvoyer à demain le compte rendu.

Chronique Locale

**Bulletin météorologique (5 h. soir)**  
Le minimum barométrique est aujourd'hui sur le golfe de Gascogne (763 mm) et la pression est très basse sur toute l'Europe. Sur nos régions, d'après la cote du baromètre enregistré, le minimum a un lieu vers 6 heures du matin (768 mm); à partir de ce moment, une pluie torrentielle est tombée en donnant 32 mm d'eau en trois heures.

Depuis le baromètre remonte rapidement et le temps reste doux (maximum 22°). La situation reste troublée.

Aujourd'hui à Lyon, hauteur barométrique à 4 heures du soir, 753 mm; pluie 24 heures, 32 mm.

**M. Clapot et ses électeurs**  
M. Clapot, député, a rendu compte de son mandat, vendredi soir, devant les membres de son comité électoral.

Après plusieurs questions posées à M. Clapot, la réunion a voté un ordre du jour engageant son élu à suivre toujours une ligne de conduite absolument républicaine.

**Le monument Carnot**  
La commission du monument Carnot s'est réunie mercredi soir, dans la bibliothèque de l'Hôtel de Ville.

La place de la République, dans l'axe de la rue de ce nom et de la rue du Président-Carnot est l'emplacement adopté.

Le monument s'élèvera donc au côté sud du square actuel et, pour ainsi dire, en bordure de la rue Childébert.

La partie nord du square sera vraisemblablement supprimée, pour laisser plus d'espace à la circulation, qui est considérable dans cette partie de la ville.

Le monument Carnot, placé à l'endroit où nous venons d'indiquer, aura l'avantage d'être vu de très loin et de rompre la monotonie de la perspective entre la place de la Comédie et la place Bellecour.

Il appartiendra aux artistes qui prendront part au concours de tirer le meilleur parti de l'emplacement et de présenter un projet vraiment monumental.

**Election des Juges consulaires**  
Le préfet du Rhône, commandeur de la Légion d'honneur, donne avis que, conformément aux prescriptions de la loi du 8 décembre 1883, article 4, les listes des électeurs appelés à prendre part à la nomination des membres des tribunaux de commerce de Lyon, Villefranche et Tarare, seront déposées le 31 octobre courant, aux greffes de ces tribunaux.

Les listes des électeurs de chacun des cantons du ressort desdits tribunaux seront déposées, le même jour, aux greffes des justices de paix correspondantes.

Pendant les quinze jours qui suivront ce dépôt, soit du 1<sup>er</sup> au 15 novembre inclusivement, tout commerçant patenté du ressort, et, en général, tout ayant-droit compris dans l'article 2<sup>e</sup> de la loi du 8 décembre 1883, pourra exercer ses réclamations, soit qu'il se plaigne d'avoir été indûment omis, soit qu'il demande la radiation d'un citoyen indûment inscrit.

Ces réclamations seront portées devant le juge de paix du canton par simple déclaration faite sans frais au greffe de la justice de paix du domicile de l'électeur dont la qualité sera mise en question.

**Ecole de Commerce de Lyon**  
Voici les noms des admissibles:

MM. Mandelier, Jouin, Gros, Ruori, Ducoté, Boudaire, Lévy, Prebes, Recorbet, Hesse, A. Primicé, Bruel, Hüscher, Clerget, Diet, Destre, Milliet, Corron, Lutzemburg, Chambron, Micellat, Dalloz, Fabiez, Arnaud, Jauriat, Guise, Maigne, Valayer, Peyricux, Théral, Vally, Chavent, Guillard, Laurent, Létard, Rolandet, Dumolard, Revol, Faynel, Morel, Belle, Mayor, Dupont, J. Primicé, Colomb, Lafond, Barthélemy, Peillon, Guérin, Barroux, Simonet, Dubourg, Chastel, Revonand, Chamussy, La Bonnardière, Mettey, Pavraud, Malpas, Carrier, Moyné, Delhotel, Pain, Zaccaria, Hugo, Jacquet, Turin, Belin, Cahen, Crés.

**Concours pour la manufacture des Tabacs**  
Un concours pour le recrutement du personnel admissible aux emplois supérieurs de l'administration des manufactures de l'Etat aura lieu au mois de janvier prochain.

Les jeunes gens âgés de 20 à 26 ans ayant satisfait à la loi militaire et pourvus d'un diplôme de bachelier, peuvent se faire inscrire, 20 novembre, dans les bureaux de l'une des directions sises à Alger, Bône, Bordeaux, Cahors, Chambéry, Châteauroux, Dieppe, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris (Gros-Caillo), Périgueux, Riom, Tonnins et Toulouse ou de l'Inspection de culture à St-Malo, Tarbe et Vesoul.

**L'assassinat de la rue Garibaldi**  
Burguet, le meurtrier de la rue Garibaldi, est toujours à l'Hôtel-Dieu où il retient la blessure qu'il s'est faite à la poitrine. Il est fort calme; sa blessure le fait souffrir, mais il ne se plaint pas et semble supporter avec énergie ses souffrances.

Il se montre fort peu expansif et répond juste le nécessaire aux questions qui lui sont posées.

Interrogé hier, très sommairement, par M. Benoist, juge d'instruction, il s'est borné à dire que c'est dans un mouvement de colère, à la suite d'une discussion, et aussi parce qu'elle lui en avait trop fait qu'il a tué sa femme.

Il n'a pas eu l'air de regretter son acte. Burguet est hors de danger. Il sera interné à la prison Saint-Paul dans une huitaine de jours et mis à l'instruction.

Les funérailles de M<sup>me</sup> Burguet, la victime du crime de la rue Garibaldi, ont eu lieu aujourd'hui.

**Chauffage des trains**  
Depuis hier soir, tous les trains circulant, entre 6 heures du soir et 8 heures du matin, sont chauffés.

**Le général Gras à St-Etienne**  
Le général de division Gras, commandant supérieur de la défense à Lyon, qui a donné son nom à l'excellent fusil de son invention dénommé par le Lobel, continue à s'occuper activement des questions d'armement.

Il vient de faire une visite très minutieuse de la manufacture nationale d'armes de St-Etienne.

**La statue Claude-Bernard**  
L'inauguration de la statue du grand physiologiste Claude Bernard à la Faculté de médecine de Lyon, statue due au ciseau du sculpteur Aubert, aura lieu irrévocablement le dimanche 28 octobre, à neuf heures du matin.

**Avis aux Etudiants en Médecine**  
L'administration préfectorale du Rhône annonce pour le 3 décembre prochain, un concours en vue de pourvoir à deux places d'internes en médecine et deux places départementales d'élèves pour l'asile départementale d'aliénés de Rhône.

S'adresser pour tous les renseignements au secrétariat de l'établissement.

**Les affranchissements insuffisants**  
Quelques journaux ont fait remarquer récemment que l'affranchissement des manuscrits n'est pas en règle et que les manuscrits ne constituent pas une œuvre véritable. Il est vrai que la Cour d'Appel de Paris,

dans un arrêt en date du 22 décembre 1893, s'était prononcée en ce sens 5 mois et quelques jours avant, duquel il résulte que l'affranchissement des manuscrits n'est pas en règle et que les manuscrits ne constituent pas une œuvre véritable.

**Allumettes phosphoriques**  
Certains bureaux de tabacs refusent d'acheter des allumettes au détail, alors qu'or y consent dans certains autres.

Les débitants de tabacs ont-ils le droit de refuser cette vente?

Voici les renseignements que nous avons recueillis à ce sujet:

« La vente au détail des tabacs aux consommateurs, est régie par l'arrêté ministériel du 4 juin 1893, pris en vertu du décret du 9 mai précédent. Il en résulte que les cigarettes dites *Nina* et *Chasseur*, en tabac à 16 francs, sont les seules dont le détail est autorisé. »

« Les autres cigarettes doivent être vendues en paquets entiers. »

**Aux Postes et Télégraphes**  
Des difficultés se sont élevées entre un certain nombre de municipalités et l'administration des postes et télégraphes au sujet de la distribution des dépêches.

Les premiers ayant revendiqué le choix de l'agent chargé de les porter, puisque ce choix est payé par la caisse communale, et des préfets ayant appuyé cette revendication, le conseil d'Etat a décidé qu'il n'y avait pas lieu de recevoir et que les communes ne pouvaient intervenir dans la nomination des sous-agents télégraphistes.

**La mode d'hiver**  
La mode d'hiver vient d'être officiellement décrétée à Paris, la ville qui donne toujours le ton à la province.

On portera, cet hiver, le pardessus marron demi-teinte, nuance tabac.

Cet indispensable vêtement n'aura qu'un seul rang de boutons cachés, sans boutons dans le dos, sans fente derrière.

Pour les élégants, le col très large et les parements des manches seront en velours de la même nuance que l'étoffe.

**Demande de dégrèvement**  
Après les viticulteurs, qui lorsque la vigne eut à supporter les dégâts occasionnés par les influences atmosphériques, telles que gelées ou grêles, demandèrent un dégrèvement d'impôts, voici maintenant les apiculteurs qui se plaignent.

Qui se serait douté que ces bonnes butineuses, ces laborieuses abeilles, feraient éléver la voix à ceux qui les cultivent?

Il paraîtrait que cette année la récolte du miel n'est pas abondante, les abeilles n'ont pu trouver sur les plantes mellifères, le suc en quantité suffisante pour la production du miel.

La société centrale d'apiculture de France s'est émue de cette situation et elle doit demander aux députés de cette année en aide sous forme de dégrèvement, à cette industrie agricole si peu prospère cette année.

**Les hirondelles d'hiver**  
Les hirondelles, les douces messagères du printemps, sont parties, et nous avons suivi, les yeux pleins de larmes, les bataillons fugitifs des chères voyageuses. Les ramoneurs — les hirondelles d'hiver, comme on les appelle — ont remplacé nos loques d'hiver. La venue des ramoneurs est le présage de l'hiver, comme elle l'est de la venue de ceux de beaux jours.

Certes, il y aura encore de belles journées ensoleillées; mais l'automne, ce



dro aux nombreuses demandes de renseignements et d'adhésions qui se sont produites...

tionnelle, ils furent, étant donnés leurs déplorables antécédents, condamnés à Monty...

que des propositions d'achat sont faites, mais qu'il faut attendre encore et ne pas s'aventurer...

police et passible des peines portées en l'art. 471 C. pén. Ainsi jugé par la Cour de cassation...

Rayons directs, en acier éprouvé, à haute tension. Pneumatiques Vital démontables, genre Dunlop...

Table with columns: Nombre, Soies, Poids, etc. Title: CONDITION DES SOIES LYON, le 20 octobre 1894

JURISPRUDENCE NOUVELLE Deux récidivistes nommés Monty et Perganel étaient arrêtés l'autre jour...

TRIBUNE PUBLIQUE Nous recevons la lettre suivante: LA GRANDE COUPOLE

JURISPRUDENCE Injure non publique. — L'injure contenue dans une lettre adressée à un particulier...

NOTRE PRIME Le NOUVEAU LYON a l'honneur d'informer ses abonnés et lecteurs qu'un vertu d'un traité exclusif...

La Bicyclette du NOUVEAU LYON d'une valeur courante de 600 fr., est mise à la disposition de nos abonnés...

Le Rédacteur-Gérant: J. DESMEURS. Impimerie et stéréotypie du Nouveau Lyon...

AGENCE GÉNÉRALE D'IMPORTATION 22<sup>e</sup> Année -- COMMISSION -- EXPORTATION -- 22<sup>e</sup> Année E. GUYOT

EXTRAIT des ATTESTATIONS des principales Maisons de Coutures de Paris en faveur de l'AGRAFE BALEINE ET A RESSORT

J. COLOMBIER FILS 24, 26, 28, Rue des Tuileries -- LYON-VAISE APPAREILS PERFECTIONNÉS

PLUS DE BUSCS CASSÉS Exiger la Marque LE "VLAN" L'essayer, c'est l'adopter

HORLOGERIE A. ERKERT SPÉCIALITÉ -- 7, Quai des Célestins, 7 -- SPÉCIALITÉ

FONDS ou immeubles à vendre A vendre, bon Fonds de commerce, une seule spécialité...

POMMADE, SIROP & PILULES CONTRE NÉURALGIES de J. ROUSSSET, pharmacien

GRANDE MAISON DE FOURNITURES F. MUSY 71, chemin de Baraban, près la rue Paul-Bert

Papiers peints DANS TOUS LES GENRES B. COLIN 7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7

MOTEURS A GAZ Machines à Vapeur Constructions mécaniques

EAU DES SŒURS. MARTHE-LAURE Gemination aromatique

INSTITUTION FRANKLIN LYON -- AUX HIRONDELLES -- LYON Pensionnat de Jeunes Gens dirigé par M. DENAVES.

VERRERIES RÉUNIES De la Loire et du Rhône RIVE-DE-GIER

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 337 cabinet de travail, le marquis Gaston de Mazeray était assis à son bureau...

LE NOUVEAU LYON voir mon Georges! Cet enfant, comme je veux l'aimer! « Mais, l'amour paternel ne diminue pas...

LE NOUVEAU LYON 340 En prononçant ces paroles, Monsieur de Mazeray fit quelques pas dans la chambre.